

REUNION DES REFERENTS DES QUARTIERS

MARDI 25 JUN 2019

Présents :

Élu(s)

André DEL PIA, adjoint délégué au pôle technique de rénovation urbaine

Denis CAPPÀ, conseiller municipal

Technicien(s)

Jean-Luc RAVIOLA, directeur du pôle technique de rénovation urbaine

Communauté de Communes Cœur du Var

Khemessi MEKHAREF, responsable agents du pôle Préservation de l'Environnement

Police municipale

Philippe HAZAN, policier municipal

Presse

Correspondant VAR MATIN

Référents des quartiers (n°)

Pascal SECKET (3), Jacques CORIC (7), Jean-Pierre BOUIN (1), Vincent ALESSI (1), Rémy FOUQUET (1), Michel SENET (1), Gilbert BARTALUCCI (4), Guillaume DEPUYDT (3), Juliette MATTEI (6), Patrick THIRIET (5), Jean-Mary COLLIN (2), Rémi BOUTEILLE (8), Alain GUERRERE (6), Antoinette BONNIFAY (8)

Excusés :

Gérard BRAZIBIN (1), Bernard SAUZEAU-BERTIN (1), Pierre NIORT (2), Josiane PROCUREUR (2), Giuseppe RAIMONDO (4), Alain SMITTER (4), Andrée BAISSE (6)

Ouverture de réunion : 18 heures

Clôture de réunion : 20 heures

Monsieur André DEL PIA salue l'assemblée, présente les différents intervenants et énonce l'ordre du jour :

- Demandes 2019 des référents
- Programme des opérations 2019
- Déploiement de la fibre optique
- Questions diverses

La parole est donnée à Monsieur Pascal SECKET, qui rappelle les objectifs des référents de quartier et informe les participants que les demandes issues de leur dernière réunion ont été remises à la mairie.

La parole est laissée à Monsieur Jean-Luc RAVIOLA qui présente les réponses apportées aux demandes des référents :

- ✓ Pourquoi il n'y a plus de fête au Vieux Cannet

La fête du Vieux Cannet regroupait deux manifestations (La soupe au pistou et les concours de boules).

La soupe au pistou a été déplacé en raison de contraintes sanitaires et logistiques. En effet, bien que cette manifestation se déroulait depuis de nombreuses années sur la place des micocouliers, l'évolution de la réglementation sanitaire a obligé le CACM à contracter avec un professionnel et a également rajouté des contraintes d'organisation sur le site du Vieux Cannet.

D'un autre côté, les concours de boules organisés sur le site dépendent du calendrier de l'intégrale bouliste et du choix de son bureau d'organiser ou pas ces compétitions au Vieux Cannet.

En réponse complémentaire, la mairie va se rapprocher du CACM pour étudier l'éventualité de réaliser une manifestation annuelle au Vieux Cannet, moins contraignante que la soupe au pistou.

- ✓ Voir Possibilité de mettre des plantes devant les poubelles du Vieux Cannet

Une plantation de végétaux risque de s'avérer compliquée en raison du sol rocheux du site. En revanche, une solution de cache-vue va être étudiée et présentée aux ABF et à la CCCV (ramassage des colonnes) pour avis et validation.

- ✓ Faire remonter les travaux en cours vers le référent du quartier et l'inviter aux réunions de chantier

Les référents de quartier seront avertis des travaux dans leur quartier.

En revanche, pour des raisons de sécurité, les référents ne pourront pas suivre les réunions de chantier des entreprises. Toutefois, les techniciens de la mairie en charge du suivi des travaux restent à leur écoute pour toutes précisions sur le déroulement du chantier (fermeture de la route...)

- ✓ *Prévision de travaux sur le quartier de Vienne*

Les travaux sont prévus en 2019

- ✓ *Prévision de travaux au cimetière*

Les travaux sont prévus en 2019

- ✓ *Possibilité de refaire paraître dans le Cannet Passion la réglementation sur les clôtures (côté route et entre voisins)*

La demande sera transmise au comité de rédaction.

- ✓ *Possibilité d'adhésion aux voisins vigilants*

La police municipale va étudier les modalités de cette adhésion et les avantages apportés.

A noter qu'en cas de vol constaté sur la commune, la police peut avertir les référents.

- ✓ *Possibilité de rajouter des ralentisseurs*

Il est toujours possible d'ajouter des ralentisseurs sur la commune pour freiner la vitesse des automobilistes et accroître ainsi la sécurité des habitants, en revanche trouver l'implantation idéale dans les quartiers s'avère plus délicate. Aussi, la mairie reste à l'écoute de toutes suggestions de référent sur des sites potentiels recensés en accord avec les riverains.

- ✓ *Travaux de voirie impasse St Jaume*

Opération différée et toujours en attente de la finition des constructions de la fin de l'impasse.

- ✓ *Dépôt ex-Oranger Bleu*

Opération traitée et suivie par le service environnement de la commune et la police municipale. Engagement du propriétaire à maintenir un « petit » dépôt (évacuation régulière) et à planter une haie végétale pour masquer la nuisance visuelle des riverains.

Monsieur RAVIOLA présente les différentes opérations programmées en 2019 :

✓ VOIRIE

- Rues GIONO / PAGNOL
- Rue de Vienne
- Trottoir Clos d'Azur / Liaison Pinède
- Chemin de Bourboutéou
- Rue de l'Argelas (3^e tranche)
- Rue des Serpolets
- Impasse des Roubines
- Chemin de Perrache (haut)
- Chemin de portal
- Chemin de Ste Maïsse
- Cimetière (allées et parking)
- Placette de la mairie

✓ BATIMENTS

- Médiathèque (sol 2^e étage)
- Ecole élémentaire (3 classes, sanitaires...)
- Ecole maternelle (classe provisoire...)
- Local commercial n°8
- Mairie (bureaux 2^e + ascenseur)
- Grand Foyer (toiture, menuiseries, murs, plafond et électricité)
- Salle de danse (menuiseries)
- Vestiaire stade (rénovation intérieure + parvis buvette)
- Tennis (éclairage + mur entraînement)

✓ RESEAUX

- Modification réseau Pluvial des Jardins de Provence
- Extension réseau AEP : la Brèche
- Recherche d'une nouvelle ressource d'eau potable
- Extension réseau EU : Latty/Bonne Père

✓ PROJETS

- Extension de l'école maternelle
- Terrasse de la gare
- Etude de réaménagement du centre-ville
- Vieux Cannet : diagnostic sanitaire de l'église



Monsieur RAVIOLA poursuit sur le déploiement de la fibre optique sur la commune. Il présente la construction du réseau et son phasage dans le temps (2019-2022). Il explique que cette opération est réalisée par l'entreprise NGE qui intervient dans tous les quartiers de la commune avec diverses missions et sans être en mesure de proposer un calendrier d'intervention défini.

La parole est ensuite laissée aux référents des quartiers, qui font ressortir les points suivants :

- ✓ Passage surélevé RdN7 : manque axe central
Le pôle technique ne peut pas réaliser ce marquage car il est non réglementaire.
- ✓ Chemin des Escruveliers : buse trop petite qui génère un débordement lors de fortes pluies
Le pôle technique se rendra sur place pour constater ce signalement. Il avisera ensuite de la suite à donner.
- ✓ Numéros de maisons : il manque des numéros sur les chemins autour de la base
Cette information sera transmise au service en charge de la numérotation pour contrôle, et le cas échéant, pour complément de la numérotation.
- ✓ Impasse des Lys : problème de pression chez M. Husset
Le service de l'eau se rendra sur place pour contrôler et apporter toute réponse à ce problème.
- ✓ Giratoire de l'EALAT : problème d'éclairage
Ce signalement sera relayé au gestionnaire du giratoire (Département)
- ✓ Voie Aurélienne : éclairage insuffisant pour les piétons après l'impasse des roubines
Le pôle technique se rendra sur place pour constater ce signalement. Il avisera ensuite de la suite à donner.
- ✓ Décharges sauvages : abords STEP, St Clair, Galante
Problèmes récurrents dus à l'incivisme. Les sites seront contrôlés par la police et, en cas de constatations avérées, les procédures de nettoyage des sites seront exécutées sous la conduite du service environnement de la commune.

- ✓ Présence constante des conteneurs de la résidence des Cèdres sur le trottoir
Une démarche d'enlèvement est en cours par la CCCV.

Les demandes des référents de quartiers ont été enregistrées et seront prises en compte lors des prochaines études ainsi que dans l'organisation du planning des équipes techniques.

Monsieur DEL PIA remercie toutes les personnes présentes et clôture la réunion à 20h.

